



52^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 1 – Segment général

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentation permanent du Luxembourg

3 mars 2023

Monsieur le Président,

La **guerre d'agression illégale et injustifiable que la Russie mène contre l'Ukraine** menace l'ordre international fondé sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il ne peut y avoir aucune impunité pour les crimes perpétrés par les forces russes contre le peuple ukrainien.

En **Russie**, l'aggravation de la répression contre la société civile et la persécution incessante de ceux considérés comme indésirables continue. Le mandat du futur Rapporteur spécial permettra d'ériger un pont entre ce Conseil et les titulaires des droits et les défenseurs des droits humains en Russie.

Les droits humains sont **universels et indivisibles**. Aucune situation ne doit être ignorée par ce Conseil. Dans cet esprit, si nous apprécions les efforts de la **Chine** pour les droits économiques et sociaux, nous appelons également la **Chine** à respecter ses obligations internationales en matière des droits civils et politiques, notamment au Xinjiang, au Tibet et à Hong Kong. La Chine devrait être prête à discuter ici le rapport du Haut-Commissariat sur la situation au Xinjiang.

Au **Myanmar**, la junte se maintient au pouvoir illégalement depuis plus de deux ans : ce Conseil ne doit pas relâcher son attention devant les crimes contre l'humanité perpétrés contre différents groupes et le génocide contre les Rohingya.

Dans le **Territoire Palestinien Occupé**, l'accélération de la politique de colonisation israélienne, à travers la démolition des infrastructures palestiniennes et le déplacement

forcé de la population civile, risque de porter un coup fatal à la solution des deux États. Ce n'est qu'en mettant fin à l'occupation que nous pouvons rompre le cercle vicieux de la haine et de la violence.

Les situations au **Yémen** et en **Syrie** restent d'une gravité extrême. La trêve conclue au Yémen doit être renouvelée. En Syrie, les récents tremblements de terre ont encore aggravé la catastrophe humanitaire et risquent de dégrader encore davantage la situation des droits humains.

Nous suivons également avec inquiétude la situation au **Haut-Karabagh**, notamment autour du couloir de Lachine.

L'accord de paix signé entre le gouvernement fédéral **éthiopien** et le TPLF doit aller de pair avec la justice pour les victimes du conflit. Nous encourageons vivement les autorités éthiopiennes à permettre à la Commission internationale des experts de remplir son mandat jusqu'au bout.

En **Afghanistan**, les Talibans continuent à inverser les progrès faits pendant deux décennies ! En **Iran**, les autorités continuent à répondre par la répression et la violence aux manifestations pacifiques revendiquant plus de libertés pour les femmes, y compris par le recours à la peine de mort. Ce Conseil doit écouter les femmes afghanes et iraniennes.

Malgré les avancées normatives des 75 dernières années, les **discriminations contre les femmes et les filles** restent omniprésentes. Il faut les combattre en tenant compte de leur intersection notamment avec les discriminations raciales et sociales. La politique étrangère féministe de mon pays et appelle tous les pays à redoubler d'efforts pour mettre fin à toutes violences et discriminations sexuelles et sexistes.

Les **enfants et les jeunes ont le droit inaliénable d'être entendus**. Ils hériteront d'une planète en état de poly-crise – climat dérégulé, inégalités structurelles, conflits, pandémies. Lors de la discussion annuelle sur les droits de l'enfant, nous offrirons notre créneau de parole à un enfant et espérons que d'autres en feront de même.

Monsieur le Président,

Les droits humains sont un puissant outil pour affronter les crises multiples qui menacent l'humanité et la vie sur terre. Nous remercions le Haut-Commissaire pour son programme proactif dans ce sens. Lors de cette session-ci, le Luxembourg et le Chili présenteront une **résolution sur l'Agenda 2030**.

2023 est aussi la 25^{ème} année de la Déclaration de l'Assemblée générale sur les **défenseuses et défenseurs des droits humains**, et nous commémorons toutes celles et ceux qui placent la défense des droits des autres avant leur propre sécurité. Engageons-nous à nouveau pour mieux les protéger contre toutes formes de représailles.

Poursuivons la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la discrimination des personnes LGBTQI+ et toutes les autres formes de discrimination. Promouvons la protection et la réalisation des droits civils et politiques et économiques, sociaux et culturels, ainsi que le droit au développement et le droit à un environnement propre, sain et durable. Protégeons **l'ordre international juste et durable** envisagé par celles et ceux qui ont rédigé la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration de Vienne.

Le **Luxembourg est prêt à y contribuer**, en soutenant un Haut-Commissariat indépendant et bien outillé. Nous nous soumettrons, le 4 mai prochain, à l'examen périodique universel. Enfin, comptez-sur nous en tant que membre engagé de ce Conseil et de son Bureau en 2023.

Je vous remercie.